

RADAR DE GARAGE

Réf : RP338

Fonctions

Couleur du FEU	Distance du mur	Votre conduite
VERT	de 1 m. à 60 cm	Avancez prudemment
ORANGE	de 60 à 35 cm	Ralentissez
ROUGE	de 35 à 0 cm	Arrêt du véhicule*

* Le feu ROUGE s'allume lorsque votre véhicule est à environ 35 cm du mur, le temps de réaction pour arrêter le véhicule impliquera qu'à l'arrêt complet, le véhicule sera entre 15 & 30 cm du mur. Nous vous conseillons de tester le fonctionnement pour arrêter le véhicule à la distance optimale souhaitée.

Installation

- Placez le feu tricolore à environ 1,5 m. du sol. Veuillez vérifier la bonne visibilité du feu tricolore depuis votre véhicule (depuis l'avant à travers le pare-brise mais aussi dans le rétroviseur lorsque vous vous gardez en marche arrière). Marquez cet emplacement.
- Placez le capteur ultrason à environ 50 cm du sol. Le capteur doit IMPÉRATIVEMENT être à la même hauteur que votre pare-chocs.
- Utilisez les adhésifs fournis avec le BOXPARK pour coller le feu et le capteur sur le mur.
- Pour assurer une fixation définitive du BOXPARK, nous vous conseillons de le visser au mur en utilisant les vis fournies.
- Insérez 3 piles AA LR6 (non fournies) au dos du feu tricolore. Veuillez respecter le schéma et le sens d'insertion de ces piles.

Problèmes de fonctionnement

1. Le feu passe au rouge trop tard : Veuillez vérifier que le positionnement du capteur est bien à la même hauteur que le pare-chocs du véhicule. Le capteur détecte de façon linéaire l'élément du véhicule directement en face du capteur.
2. Le feu passe au rouge trop tôt : Voir 1. Vous pouvez aussi positionner le capteur plus haut afin qu'il détecte la calandre ou le capot. Le passage au feu rouge se fera alors plus tard (le mur sera alors plus proche du véhicule). Attention, il est conseillé de tester prudemment.
3. Un des feux ne s'allume plus : Veuillez remplacer la LED défectueuse du feu éteint.

Conditions de garantie

Pour tout problème technique, nous vous demandons de contacter directement notre HOT LINE technique.



Les produits BOXPARK sont garantis durant une durée de 3 ans, soit 36 mois. La prise en compte de cette garantie s'exerce selon ces conditions :

- La date de prise en compte de départ est la date de vente du système sous présentation de la facture d'achat. A défaut de preuve d'achat, la date de prise en garantie sera la date de production du système + 36 mois.
- La garantie s'exerce exclusivement sur le produit en dehors de toute autre intervention technique de désinstallation et/ou réinstallation ou quelconque main d'oeuvre de l'installateur
- Les frais de port vers IXIT sont à la charge du client, les frais de port retour (IXIT vers client) sont à la charge d'IXIT pour la France métropole uniquement. Pour l'étranger et DOM TOM, les frais de port aller et retour sont à la charge du client.
- Les produits et ses accessoires ne devront en aucun cas avoir été analysés, ouverts, modifiés, réparés ... par d'autres services techniques que ceux d'IXIT.
- Le produit et ses accessoires devront avoir subi une usure normale et ne devront pas avoir subi de chocs, fêlures ou autres indices de détérioration
- Le produit et ses accessoires ne devront pas présenter de traces d'oxydation ou d'humidité dues à des projections d'eau ou à une mauvaise protection du système
- En cas de produit constaté sans défaut, les frais de port de retour d'IXIT vers le client seront à la charge du client. La main d'oeuvre de test et vérification sans constatation de défaut du produit seront à la charge du client
- Toute facturation fera l'objet d'un devis accepté par le client.

IXIT SAS

228 rue de l'ancienne distillerie
Parc des grillons
69400 GLEIZE



www.ixit.fr

contact@ixit.fr